

Remèdes de Saison

A l'approche du printemps l'air se charge d'humidité... Le Salsepareille de GIBSON, prix ordinaire \$1.00, est réduite à 75 centes.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Le collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: cours commercial et le cours classique.

Seaside Hotel, BOUCTOUCHE, N. B.

Syrille B. Legar, Propriétaire. Commisément situé tout près des moulins à farine et à cardes Irving.

For Sale. La "Canadian House", grande rue, Shédiac, N. B. L'établissement est en bonne condition.

On demande. On demande dans le district d'école No. 3, St-Joseph de Bouctouche, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner les deux langues.

Glacé ! Glacé ! Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou en petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin.

Établi en 1867. ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

On demande. Pour le prochain terme, dans le district d'école No. 18, Petit-Cap, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais.

On demande. Pour le prochain terme, dans le district No. 3, Sainte-Marie de Kent, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Paraît le jeudi de chaque semaine. Abonnement: \$1.00 par an, payable d'avance.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 30 JUILLET 1908.

Le Sixième Congrès National des Acadiens

La date du prochain congrès national approche rapidement; trois semaines à peine nous en séparent. Il est à désirer que cette grande assemblée populaire soit couronnée de succès et entourée de tout l'éclat possible.

C'est pour nos nationaux une belle occasion de montrer de l'esprit d'union et d'entente et de faire une démonstration imposante et par le nombre des personnes qui y assisteront et par le caractère des travaux et des discussions qui en formeront la substance.

Nous engageons les rapporteurs des différentes commissions à préparer leurs rapports avec soin. Ils faciliteront ainsi les délibérations de ces commissions et contribueront puissamment à donner du relief à leurs travaux.

Soyons unis. C'est par l'union que notre influence se fera sentir et que nous pourrons par des moyens légitimes faire grandir nos intérêts nationaux, industriels et sociaux.

De l'origine de nos congrès nationaux: De la Convention de Québec de 1880 naquit le congrès tenu à Memramcook l'année suivante.

Le cortège historique, qui a défilé devant le prince, était un remarquable assemblage de groupes représentant les différentes périodes de l'histoire du Canada, comprenant Jacques Cartier et son équipage, le roi François Ier et sa cour, le roi Henri IV et la cour de France.

De l'origine de nos congrès nationaux: De la Convention de Québec de 1880 naquit le congrès tenu à Memramcook l'année suivante. Les délégués acadiens qui s'étaient réunis à Québec venaient de tous les points des Provinces Maritimes, et la plupart ne se connaissaient pas entre eux.

Délégués à la Convention Nationale de Québec: Rév. M. Michaud, Bouctouche, Père Bourgeois, St-Joseph, M. F. X. Cormier, Richibouctou, M. Richard, St-Louis, Père C. Lefebvre, St-Jo-

seph, l'hon. P. A. Landry, Dorchester, J. O. Arsenault, Egmont Bay, I. Pr.E., Stanislas Poirier, Tignish, I. P. E., M. G. A. Girouard, Bouctouche, U. Jodson, St-Louis, N. Robidoux, Shédiac, U. Fontaine, Pascal Poirier, Shédiac, Dr Boissy, St-Joseph, A. D. Richard, Dorchester, le shérif Girouard, Richibouctou, Narcisse Landry, Landry, Shédiac, Olivier LeBlanc, Ste-Marie, Valentin Landry, Dositheé Richard, Richibouctou, Moise Bariault, St-Louis, Edouard Girouard, Moncton, J. L. Richard, Jean Vautour, Louis Quaiassy, Azari Mirault, F. S. Fontaine, Joseph Dalpe, Pierre Richard, Thomas Allain, Louis Caissy, Richibouctou, Jude Cormier, Memramcook, Didier Bourgeois, Ste-Marie, Damied Gallant, Onésime Léger, Danil D. Landry, Bouctouche, Anselme Girouard, Ste-Marie, Gilbert Desroches, Miscouche, I. P. E., Etienne E. Gallant, Egmont Bay, Prosper E. Paulin, Caraquet, Maxime Babinéau, Collège St-Louis, T. Girouard, délégué du Collège St-Louis.

Le 3e Centenaire de Champlain

Les fêtes du 3e centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain commencent la semaine dernière, ont été jusqu'ici sans parallèle dans les annales des fêtes historiques.

Québec, 24 juillet.—Le prince de Galles a été hier la figure centrale dans le magnifique spectacle reproduisant le passé historique de Québec et célébrant le 300e anniversaire de la fondation de la ville.

Une foule énorme remplissait la Place d'Armes, en face du monument Champlain, où les exercices eurent lieu à 4 heures. Ici le prince, entouré d'un brillant état-major, reçut les adresses des représentants des Etats-Unis et de la France, du maire de Québec, et finalement de Champlain lui-même, reproduit comme il était il y a trois cents ans.

Hier soir la ville et le port étaient tout resplendissants de feux de l'illumination. Les navires de guerre, le parlement et un grand nombre d'autres édifices étaient couverts de myriades de lumières électriques.

Le cortège historique, qui a défilé devant le prince, était un remarquable assemblage de groupes représentant les différentes périodes de l'histoire du Canada, comprenant Jacques Cartier et son équipage, le roi François Ier et sa cour, le roi Henri IV et la cour de France.

Le prince, qui se trouvait au milieu de la foule, fut très affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays; et je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du Roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ième anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain.

avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes aux cours desquelles le pas-

sé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable. Comme au temps de mes précédentes visites au Canada je retrouve ici à Québec les preuves non équivoques de l'attachement profond des sujets Franco-Canadiens pour le Roi.

En leur propre nom, au nom du Parlement et au nom du peuple du Dominion, les membres du gouvernement du Canada désirent offrir à Votre Altesse Royale la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue.

Il y a trois cents ans, presque en ce lieu même, l'héroïque Samuel de Champlain jetait les fondements de cette antique cité. Puis, avec une constance et un courage admirable, en dépit des privations et des difficultés sans nombre, il poursuivit la noble tâche ayant pour but d'implanter au milieu des solitudes sauvages les bienfaits du christianisme et de la civilisation.

Votre Altesse Royale qui, nous sommes heureux de le constater, n'est pas étrangère à Québec, ne manquera pas de se remémorer notre passé fertile en événements historiques. Elle se rappellera comment, dans le cours d'un siècle et demi, la Nouvelle France a graduellement surgi; comment le Canada est devenu le théâtre des luttes de l'Ancien Monde et comment le sort des armes, longtemps incertain, a finalement fait pencher l'un des plateaux de la balance en faveur de l'Angleterre et décrété que le pays passerait sous la domination britannique.

Votre Altesse Royale, nous en sommes sûrs, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part de perpétuer chez les Canadiens français et anglais, la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel. Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les cœurs canadiens.

Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettez au Roi l'assurance de notre indéfectible dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous sommes tous fiers d'appartenir.

RÉPONSE DU PRINCE

S. A. Royale répondit d'abord en français, puis en anglais. Voici le texte de sa réponse: C'est avec un vif plaisir que je reçois l'assurance de la sympathie et de la loyauté avec lesquelles, au nom de la nation canadienne, vous m'accueillez aujourd'hui à l'occasion de ma sixième visite au Dominion du Canada.

J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent comme représentant du Souverain qui, ayant à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets Canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays; et je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du Roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ième anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain.

avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes aux cours desquelles le pas-

sé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable. Comme au temps de mes précédentes visites au Canada je retrouve ici à Québec les preuves non équivoques de l'attachement profond des sujets Franco-Canadiens pour le Roi.

En leur propre nom, au nom du Parlement et au nom du peuple du Dominion, les membres du gouvernement du Canada désirent offrir à Votre Altesse Royale la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue.

Il y a trois cents ans, presque en ce lieu même, l'héroïque Samuel de Champlain jetait les fondements de cette antique cité. Puis, avec une constance et un courage admirable, en dépit des privations et des difficultés sans nombre, il poursuivit la noble tâche ayant pour but d'implanter au milieu des solitudes sauvages les bienfaits du christianisme et de la civilisation.

Votre Altesse Royale qui, nous sommes sûrs, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part de perpétuer chez les Canadiens français et anglais, la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel. Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les cœurs canadiens.

Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettez au Roi l'assurance de notre indéfectible dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous sommes tous fiers d'appartenir.

RÉPONSE DU PRINCE

S. A. Royale répondit d'abord en français, puis en anglais. Voici le texte de sa réponse: C'est avec un vif plaisir que je reçois l'assurance de la sympathie et de la loyauté avec lesquelles, au nom de la nation canadienne, vous m'accueillez aujourd'hui à l'occasion de ma sixième visite au Dominion du Canada.

J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent comme représentant du Souverain qui, ayant à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets Canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays; et je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du Roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ième anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain.

avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes aux cours desquelles le pas-

avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes aux cours desquelles le pas-

Père H et sous avait statue un riche nes ge nières des flo allée b sée. laient ventes Saint- un élé porte cette fozon, J buaien Grâ ne de un r Les Hudobains Les et Oliv sont v mes ch chevè M. St. M déral, des é neau- de \$4 des sa six et Au pyles dry, dans min d au-de l'ann M. M sur ce le pul fortu cher Da leur décl le \$26,0 coûté Délé A dima Anse nom prése Cong D Blar Thib Su Blar H. I R L cipa lais le 2 Hon MM ville affai que pédi La nicip la sc tion sorie som Roy M mis né s Qué rant, d'ans dépé tous

Eyevnement de l'Automne !

EXPOSITION DE ST-JEAN

... COMMENCANT LE ...

12 Sept. Finissant le 19 Sept.

Cultivateurs, Industriels et Marchands travaillent à l'unisson pour rendre cette grande exposition intéressante.

Une Semaine de Plaisir pour Vieux et Jeunes.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX--ELLE EST PRETE.

A. O. SKINNER, PRESIDENT.

R. H. ARNOLD, SECRETAIRE

journaux du matin, causa de tout ce qui se passait sur le boulevard, comme s'il l'avait quitté la veille. Il raconta quelques anecdotes drôles, qui amusèrent le général, et, au dessert, ils étaient les meilleurs amis de la terre.

Après le dîner, le général fut adroitement amené à parler de la comtesse Carenitch et du prince Vérénine son frère, il révéla que la comtesse était une coquine qui avait conspiré et avait volé le trésor des conspirateurs ; et le prince était un coquin digne de la sœur, et avait été forcé de quitter la Russie à la suite d'un scandale au régiment, et en fuyant avait emporté la caisse du régiment.

—Oui, continua-t-il, ce gremlin est maintenant établi à Paris, on voit son nom dans les journaux : «Le prince Gérald Vérénine, un des membres les plus sympathiques de la colonie étrangère...» Attends un peu, gremlin. Si je le rencontre dans l'allée des Acacias, je le cravache comme un chien ! En disant ces derniers mots, le général frappa un grand coup de poing sur la table.

Michel, abasourdi, écoutait le général, tandis que Martin le poussait à bavarder, et que Lisette riait de son vieux ami, qui partit sur son sujet favori, ne s'arrêtait plus.

Il ne s'arrêta que lorsque minuit sonna, et les nouveaux amis se séparèrent en se promettant de se rencontrer de nouveau à Paris.

Les deux jeunes gens rentrèrent aussitôt à leur hôtel, où la veuve Thomerain et Bernier les attendaient avec une impatience fébrile. Ni l'un ni l'autre ne se ressentaient maintenant des longues fatigues de ce voyage, de cette expédition audacieuse où ils auraient pu trouver la mort.

Lorsque madame Thomerain avait pu embrasser son cher enfant, bien à son aise, sur le pont du Cuning, loin de cette terre maudite où il avait souffert, elle aussi avait oublié toutes ses douleurs passées, elle avait retrouvé des forces nouvelles ; et, ainsi que le disait Martin à Lisette, elle avait travaillé, pendant la traversée, comme un véritable matelot. Cette traversée avait d'ailleurs été rapide, grâce à l'expérience que Michel et son ami avaient acquise à bord de la Mugissante. En arrivant à Sydney, ils avaient confié le Cuning à un pilote, qui connaissait son capitaine et qu'ils avaient largement payé, puis ils avaient débarqué à la nuit et s'étaient logés dans un hôtel isolé de la ville.

Michel, Bernier et Martin, parlant fort bien l'anglais, personne ne les avait soupçonnés d'être les forçats que l'on recherchait. Et, dès que Bernier avait pu retirer les cent cinquante mille francs de la caisse du banquier désigné par le capitaine du Cuning, ils s'étaient empressés de gagner Melbourne. De là, ils avaient pris le paquebot d'Aden, qu'ils avaient quitté avant Suez. Et, traversant la Palestine et la Turquie d'Asie, ils étaient arrivés à Tiflis d'où ils s'étaient dirigés vers Saint-Petersbourg, persuadés qu'ils y trouveraient les preuves de leur innocence.

qu'ils y trouveraient les preuves de leur innocence. Bernier et la veuve avaient accepté avec joie de faire cette nouvelle tentative : car il leur semblait qu'en rendant aux deux enfants leur liberté, ils n'avaient accompli que la moitié de leur tâche ; ils devaient aussi leur rendre leur honneur. Arrivés à St-Petersbourg, madame Thomerain et le vieux contre-maître s'étaient donc installés à l'hôtel et attendaient patiemment le résultat des recherches des deux amis.

(A continuer)

Le passé d'un oncle

L'on sait que M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, est l'un des délégués du gouvernement français aux fêtes du troisième centenaire. Le choix de M. Herbette a été très discuté par plusieurs journaux canadiens. Il est certain que le gouvernement français eut pu nous envoyer, avec l'amiral Jauriguerry, quel qu'un plus sympathique que le conseiller d'Etat dont le passé est si peu recommandable.

M. Omer Héroux, dans «l'Action Sociale», rappelle une page de ce passé, que nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs :

«L'œuvre d'iniquité est accomplie, le citoyen préfet a eu raison de neuf Capucins, avec la police et les gendarmes lancés contre un monastère et les forces du radicalisme jetés sur les boulevards. «Herbette! que ce nom reste exécré de tous les honnêtes gens.

«Herbette l'excommunié ! C'est du Notre Oncle qu'il s'agit, et c'est au lendemain de l'assaut donné au monastère des Capucins de Nantes que «l'Espérance du Peuple» lui adressait cette virulente apostrophe.

Nos lecteurs connaissent cette tragique histoire. Ils savent comment, au mois de novembre 1880, la police et la force armée, sous la direction des hauts fonctionnaires, expulsa de maisons qui leur appartenaient légitimement les Jésuites, les Capucins, les Dominicains et autres religieux qui étaient l'honneur du pays.

L'attentat fit bondir tout ce qui, en France, possédait non seulement le respect de la vieille religion nationale, mais encore le sentiment de la justice et de la liberté. Les plus éminents juriconsultes, Rousse et Demolombe en tête, protestèrent contre cet acte qu'ils déclaraient illégal et scandaleux. Deux cent cinquante magistrats descendirent de leurs sièges plutôt que de participer à l'exécution des décrets. Des commissaires de police, d'humbles fonctionnaires de tout ordre sacrifièrent leur pain pour ne point tremper dans cette infamie.

A Nantes, le procureur de la République et l'un de ses substitués, M. Catta—qui était, croyons-nous, le père de notre honorable correspondant—jetèrent leur démission à la face du gouvernement, pour se ranger du côté des persécutés.

M. Louis Herbette était alors préfet de la Loire Inférieure en résidence à Nantes. Il n'eut point de ces indignations ni de ces scrupules. Sous sa haute direction, policiers et soldats donnèrent l'assaut au couvent des Capucins, enfoncèrent les portes, forcèrent les serrures et finalement chassèrent de leur maison les Religieux qui finirent par trouver un asile en terre irlandaise.

Et M. Herbette paya de sa personne. «Livide, le visage décomposé, et escorté de nombreux gendarmes, il se présenta

au couvent, après avoir sur tout le parcours, dit encore le récit de «l'Espérance du Peuple», «été accueilli par des huées et des cris de «A bas le crocheteur ! Au monastère, il menaça de faire mettre les menottes à ceux qui protestaient contre l'expulsion et s'attira de la part d'un Porquier, des paroles cinglantes qui eurent un épilogue plus dur encore.

Le préfet de la Loire Inférieure cita M. Porquier en justice et le tribunal correctionnel de Nantes, siégeant le 9 décembre 1880, en audience publique, sous la présidence de M. Crucy, assisté de MM. Grignon, Dumoulin et Lambert, déclara formellement, dans le texte même de son jugement, que M. Herbette avait excédé sa compétence, ayant, ainsi que ses agents, pénétré sans mandat de justice, hors de tous les cas prévus par la loi, et par effraction, dans un domicile inviolable.

Ainsi donc, non seulement M. Herbette a commis un acte officiel fétri par l'opinion publique honnête, mais il a commis cet acte en violation du texte même de la loi. Ce n'est pas un polémiste plus ou moins ardent, c'est un tribunal qui déclare que lui, haut fonctionnaire gouvernemental, s'est introduit sans mandat de justice, hors de tous les cas prévus par la loi, et par effraction, dans un domicile inviolable. Ou est le haut fonctionnaire qui a jamais reçu de la magistrature de son pays, un pareil soufflet ?

Nous ne demandons pas que M. Herbette soit traité comme il a traité les Capucins de Nantes, ni même comme Mme Sarah Bernhardt.

Il vient ici en mission diplomatique, avec le passé que tout le monde va bientôt connaître. Qu'on le receive donc avec tous les égards que mérite un envoyé diplomatique—qui jouit d'un pareil passé.

Si les frais de politesse sont réduits au strict nécessaire, s'il est relégué dans ses fonctions officielles, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même.

Nous n'avons pas le droit d'oublier OMER HEROUX.

Correspondance

Monsieur Morais ne veut m'accorder que le mépris du silence, dit-il. Dans les circonstances ce serait, pour lui, le parti le plus sage à prendre. Pourtant il essaie de réfuter quelques points de ma correspondance, mais il ne réussit pas.

Je n'ai pas prédit d'accident à l'industriel «Beaver». J'ai parlé de chicane, une chose bien différente, ma foi. Je n'ai pas dit non plus, que la Cie de Navigation de Gloucester n'est pas une compagnie acadienne du tout. J'ai dit qu'un certain nombre des membres étaient de la même nationalité que M. Morrissey.

Je n'ai pas l'intention de ravir à M. D. G. Robichaud le mérite d'avoir donné son concours aux braves Acadiens de Northumberland au commencement de la dernière lutte, pas plus que je ne voudrais dérober à M. Morais celui d'avoir résisté à ses chefs politiques au point de ne pas vouloir céder sa place sur le billet indépendant dans Gloucester à M. Fred. Young, de Caraquet, que l'on voulait lui substituer. Je veux donner à César ce qui appartient à César. Mais j'oserais pas me moquer d'un homme comme M. Morais se moque de M. Robichaud.

N'ambitionnant pas l'honneur de voir paraître mon humble nom dans la presse, je n'accepterai pas l'invitation de M. Morais de sortir sous ma propre signature. Mais j'espère qu'il dira ses «choses intéressantes» tout comme s'il me connaissait.

Merci M. le Rédacteur.

UNE VOIX DE SHIPPAGAN.

NAISSANCE

A McLeod's Mill, le 15 juillet, l'épouse de M. Dominique Robichaud, une fille baptisée par le Révd M. Nadeau sous les noms de Marie-Ida. Parraïn et marraine, M. Francis Robichaud et Mlle Eugénie Maillet, frère et tante de l'enfant.

MARIAGE

A Sainte-Marie, Kent, N. B., le Révd Père Gaudet bénissait, le 13 juillet, l'union de M. Fidèle Robichaud à Mlle Josephine Maillet, de Saint-Norb-rt. M.

L'HABILLEMENT de Serge est le favori de l'été. «C'est le plus noble Romain entre tous.»

NOUS ne nous fatiguons jamais de recommander les Serges Bleus—elles s'adaptent si bien à une si grande variété de besoins.

POUR la sortie, elles sont fraîches et confortables. POUR les affaires elles annoncent l'homme du succès. Pour les occasions ordinaires, elles répondent à tous les besoins—et ainsi la Serge Bleue constitue un Habillement d'utilité générale.

FAUT donc pas s'étonner que la demande ne se ralentisse jamais, et que nous en fassions notre fort. NOUS garantissons nos HABILLEMENTS DE SERGE à \$8, \$10.50, \$12, et \$15.

W. D. Martin et Fils Moncton

Marchands de Hards, coin des Rues Main et Lutz.

1908 Printemps.

Habillements

Toutes nos marchandises du printemps sont arrivées.

- 600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à 17.50.
- 100 Capots de printemps et d'automne, \$6 à 15.00
- 200 Habillements de petits garçons, de 1.25 à 5.00
- 300 Pantalons, de 80cts à 4.00

CHEMISES

- 30 doz. de chemises, de 25cts à 1.35

VESTES BLANCHES

- 4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

CHAPEAUX et CASQUES

- 20 doz de Chapeaux, 50cts à 3.00
- 10 doz de Casques, 20cts à 85cts

CHANSSURES

- 1500 paires de chaussures, bottines et souliers de toute description, pour hommes, femmes et enfants.

TAPISSERIE

- 800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 50cts

MONTRES

- 30 montres d'or et d'argent, 2.50 à 25.00
- Un gros lot de Joints d'or, Boutons de poignets, Chaines et Médailles d'or

PIPES

- 20 doz de pipes de 10cts à \$6.

ARGENTERIES

- Pour cadeaux de noces. Couteaux et Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shediac

tous. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe une mère désolée, 3 sœurs, Mme Malcolm Cormier, Mme Édouard Després et Sara, institutrice, et 4 frères, Henri et Philippe de Halifax, Michel de Taunton et François de Cocagne. Elle était âgée de 27 ans, 8 mois et 5 jours.

Sachez vos larmes, parents chrétiens, Dieu a des desseins que nous comprenons pas. Qu'une dure que soient les décrets de la Divine Providence il faut se soumettre, étouffer les sanglots du cœur meurtri et tenir en silence la main Divine qui éprouve les sœurs. Quelle repose en paix.

UNE AMIE

— Nous exhortons instamment ceux de nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait à nous adresser sans retard le montant de leurs redevances d'abonnement. Nous en avons un pressant besoin, et il nous faut absolument faire rentrer tous les abonnements dus. Que tous soient en règle dans quelques jours.

